

FAIRE AVEC

 **éco-rénovez**

Rénovation énergétique

Les aides 2021

Ces aides, mobilisables jusqu'à la fin 2021, s'adressent aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs d'un logement conventionné. Les maisons doivent être construites depuis plus de 5 ans.

● Diagnostic énergétique

Jusqu'à 50 % du montant du diagnostic plafonné à 300€.

● Isolation toiture *(sous conditions ressources)*

Entre 150 et 900€ TTC.

● Isolation murs *(sous conditions)*

Entre 975 et 2.900€ TTC pour l'isolation par l'extérieur.
Entre 375 et 1.125€ TTC pour l'isolation par l'intérieur.

● Régulation et programmation

Jusqu'à 25% du montant TTC plafonné à 150€.

● Solaire thermique *(Chauffe-eau et chauffage)*

Jusqu'à 20% du montant TTC plafonné à 350€ (CESI)
et 500€ (chauffage).

20%
de bonus
pour isolation
toiture et murs
avec matériaux
biosourcés

Aides cumulables avec les autres dispositifs d'aide de la rénovation.



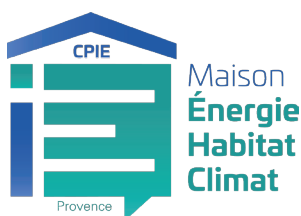
eco-renovez.fr

04 42 93 03 69

infoenergie@cpie-paysdaix.com

Service **PERSONNALISÉ, GRATUIT**
et **INDÉPENDANT**

11, av. de la Grande Thumine
Parc d'Ariane, Bat B
13090 Aix-en-Provence



TERRITOIRE
PAYS D'AIX